



REGROUPEMENT DES MAISONS
POUR FEMMES VICTIMES
DE VIOLENCE CONJUGALE

L'histoire de madame M. M.*

En 2010, les enfants de M. M. domiciliés en Géorgie ont fui la violence de leur père qui avait la garde exclusive depuis 2008. Ils ont demandé à leur mère de les aider à échapper à la négligence et à la violence de leur père. Celui-ci avait déjà été accusé de violence conjugale à l'encontre de M. M. Le père a signalé leur disparition. En 2011, les États-Unis ont demandé l'extradition de M. M. pour la traduire devant les tribunaux pour violation de l'ordonnance de garde.

Dans un premier temps, la Cour supérieure du Québec a rejeté la demande d'incarcération en vue de l'extradition et la Cour de la jeunesse a accordé la garde des enfants à M. M. après sa mise en liberté. En 2012, la Cour d'appel du Québec a annulé l'ordonnance de mise en liberté et ordonné l'incarcération de madame M. M. en vue de son extradition. La cause a été portée jusqu'en Cour Suprême. En décembre 2015, la Cour suprême du Canada a jugé, dans une décision partagée, que la mère devait être extradée pour subir son procès. Au cours de ce processus, M. M. a été incarcérée à titre préventif à plusieurs reprises depuis 2011.

En août 2016, la ministre Wilson-Raybould a réaffirmé la position défendue pendant 4 ans par le ministre de la Justice du gouvernement précédent, c'est-à-dire d'extrader madame en Géorgie où elle risque une peine de 15 ans de prison si elle est reconnue coupable. En attente d'une nouvelle décision de la Cour d'appel du Québec, Madame M.M. doit demeurer dans son domicile 22h sur 24.

* Afin de protéger ses enfants mineurs, une ordonnance de non-publication empêche de dévoiler le nom de la femme concernée.

En savoir plus :

- Témoignage des enfants (Youtube)
<https://www.youtube.com/watch?v=7hVlpl9L9YQ&feature=youtu.be>
- Lire le jugement de la Cour Suprême
<http://www.lawyersweekly.ca/documents/scc/2015csc062.pdf>
- Communiqué de presse émis par le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale le 24 août 2016
<http://maisons-femmes.qc.ca/extradition-mm/>